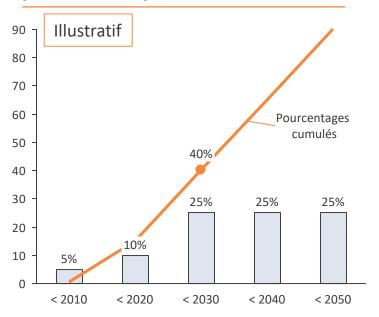
# Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme des bâtiments

Présentation du 10 mai 2017

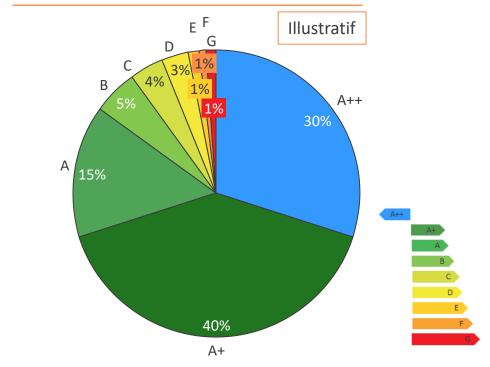




Répartition des logements wallons par année de rénovation énergétique profonde au 1<sup>er</sup> janvier 2050 [%]



Répartition des logements wallons par catégorie PEB au 1<sup>er</sup> janvier 2050 [%]

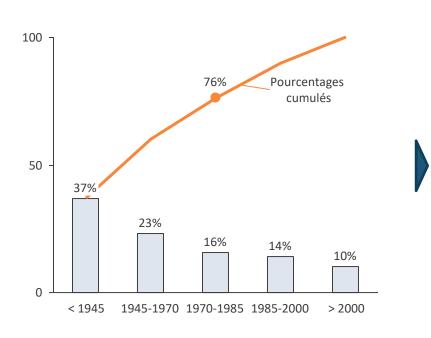


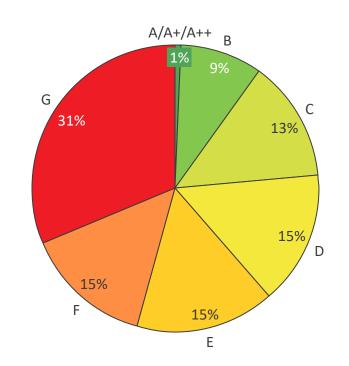
# La situation actuelle est autre : en Wallonie, ~75% des logements datent d'avant 1985, ce qui résulte en un parc aux faibles performances énergétiques

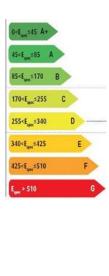


Répartition des logements wallons par année de construction<sup>(1)</sup> [%]

Répartition des logements wallons par catégorie PEB<sup>(2)</sup> [%]







# Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme des bâtiments

Présentation du 10 mai 2017



### Objectif : Assurer une compréhension partagée du contenu de la stratégie

Stratégie de rénovation – Présentation publique

■ Contexte et méthodologie	15′
■ Résultats principaux	15′
<ul> <li>Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation</li> </ul>	40'
<ul> <li>Questions et discussions</li> </ul>	40'



- Contexte et méthodologie
  - Contexte
  - Méthodologie
- Résultats principaux
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation

Stratégie de rénovation – Présentation publique

Questions et discussions



### Contexte : global, européen, belge et régional



### **Contexte global**

- Maximum 2°C, si possible 1,5°C
- Nationally Determined Contributions (NDCs)



### Contexte européen

- Objectif de réduction
  - des émissions de gaz à effet de serre de -80 à -95% en 2050<sup>(\*)</sup>
  - de la consommation d'énergie de -20% en 2020 et -27% en 2030<sup>(\*\*)</sup>
- Directives européennes (EPBD, EED, RES) et la convention des Maires



### **Contexte belge**

- Roadmaps bas carbone pour la Belgique, et les trois Régions
- Roadmaps sectorielles



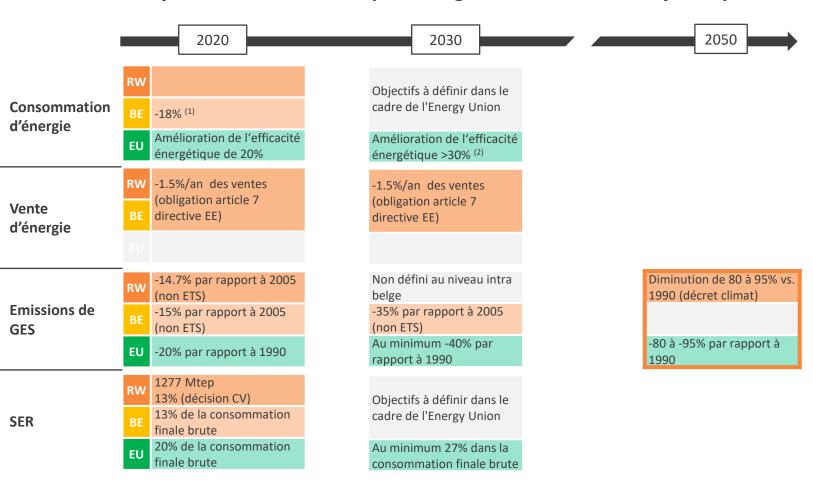
### Contexte régional

- Le **Décret PEB** fixe les exigences minimales de performance énergétique des bâtiments
- Le **Décret air climat** fixe un objectif de réduction de -80% à -95% en 2050 des émissions de GES de la Région<sup>(\*)</sup>
- Le Plan Air Climat Energie propose un plan d'actions pour atteindre ces objectifs
- Les alliances Emploi Environnement visent à en faire une source d'opportunités économiques et de création d'emplois
- Différentes initiatives plus locales voient le jour : PAED, POLLEC, ...



<sup>(\*)</sup> par rapport à 1990 (\*\*) par rapport au scénario de référence

### Une série d'objectifs aux niveaux européen, belge et wallon servent de jalons pour la stratégie



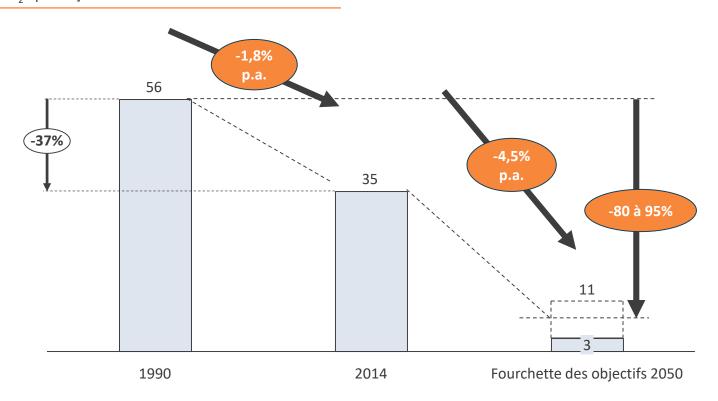
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> vs Scénario Business-as-usual <sup>2</sup> (directive EE en cours de négociation) par rapport à une valeur projetée en 2030 (PRIMES 2007)

Source: SPF Environnement, European Commission



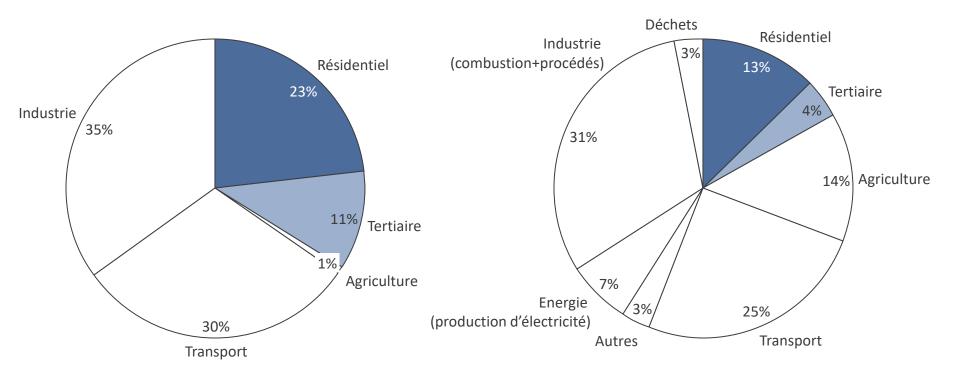
### La Wallonie doit fortement accélérer la réduction de ses émissions de GES pour atteindre les objectifs 2050 du décret Climat

Emissions de GES en Wallonie tous secteurs confondus [MtCO<sub>2</sub>e par an]





# Les bâtiments sont responsables d'une partie importante des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES)

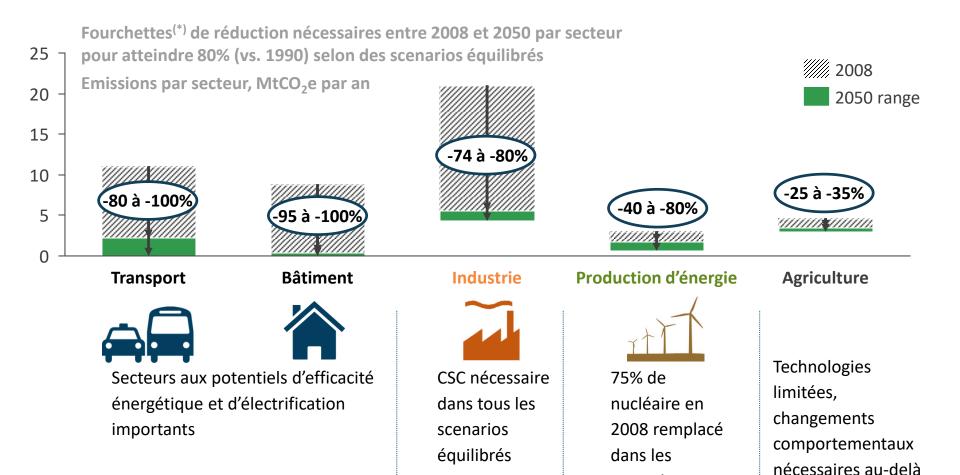


Consommations par secteur en 2014 (BEN2014)

Émissions par secteur en 2014 (AwAC)



### L'amélioration des bâtiments est fondamentale pour la transition bas carbone



scenarios

Note: (\*) Selon les scénarios Source: Wallonie bas carbone Des directions fortes sont données au niveau européen pour réduire ces consommations. Les États membres sont tenus d'établir une stratégie pour la rénovation du bâtiment

### Article 4 de la directive 2012/27/UE:

« Les États membres établissent une stratégie à long terme pour mobiliser les investissements dans la rénovation du parc national de bâtiments à usage résidentiel et commercial, tant public que privé. »

### Cette stratégie comprend :



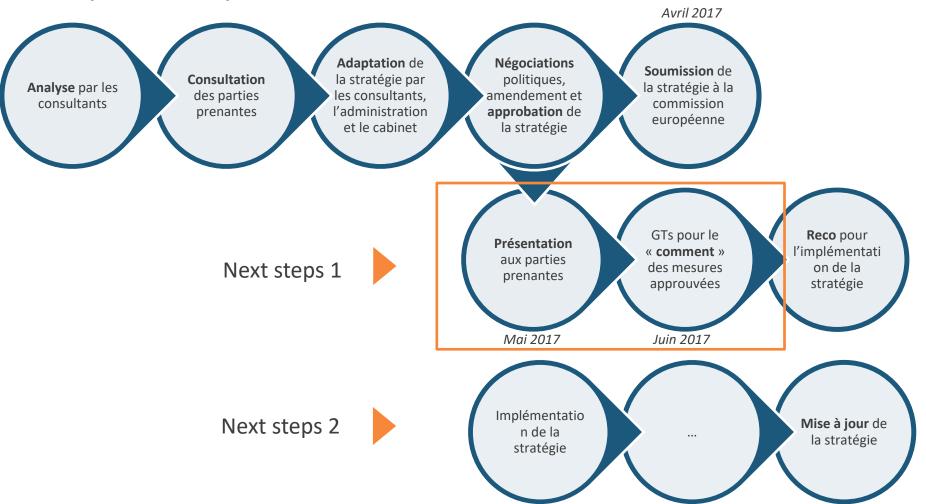


13

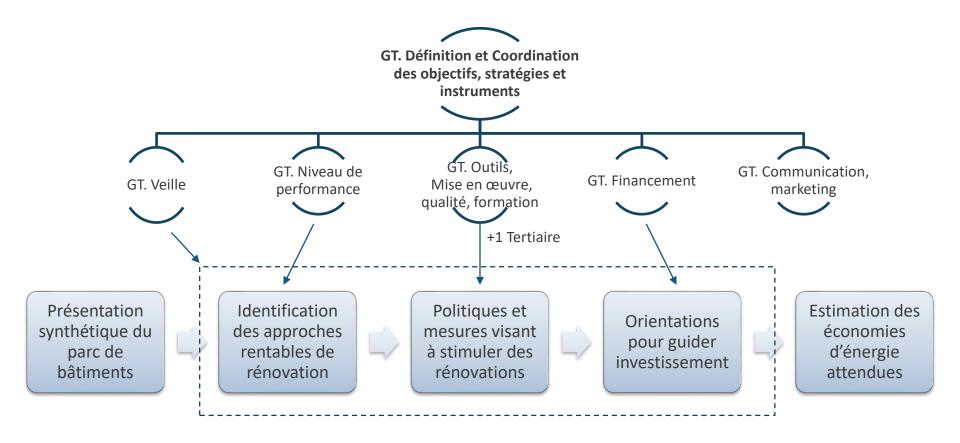
- Contexte et méthodologie
  - Contexte
  - Méthodologie
- Résultats principaux
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation
- Questions et discussions



# Cette stratégie est le fruit d'un travail d'analyse, de consultation, de synthèse et de négociation Place à présent à son opérationnalisation !



### Cinq consultations ont été organisées, discutant les différents volets de la stratégie



Les consultations ont mobilisé un nombre important d'acteurs

pour collecter les différents point de vue

Consultations volet
« Résidentiel »

#### Professionnels bâtiment

CAP 2020

CIR

**Cluster Eco-construction** 

Confédération construction wallonne

CSTC

Ordre des architectes

PMC-BMP

Renovate Europe

Union Wallonne des Architectes

UPSI

Velux

#### Professionnels secteurs associés

Agoria

Essencia

### **Propriétaires**

Syndicat National des propriétaires

#### Public

**AWAC** 

Cabinet du Ministre de l'énergie

DGO4 - Énergie et Bâtiment durable

DGO4 - Logement

IBGE

SPW, développement durable

Union des villes et communes de wallonie

Vlaams Energieagentschap

#### Académique

UCL - Architecture et climat

UCL - Observatoire de l'Habitat

ULG

Umons

#### Accompagnement

Forem IFAPMF

II AI IVIL

### **Auditeur PAE**

Knowenergy / CCW

#### **Autres experts**

BPIE

CEESE

CEHD

GRE-Liège

Vesta Conseil&Finance

#### Consommateurs

**Test-Achats** 

### Consultant

3E

**CLIMACT** 

#### **Financier**

BELESCO

Belfius

Financité

Fonds INCLUSIO

### Triodos Bank Locatif social

Société wallonne du logement

### Organisation

Plateforme Maison Passive

Réseau Wallon d'accès durable à l'énergie

### Consultations volet « Tertiaire »

Befimmo

Cabinet Furlan

CCW

CLIMACT

Comeos

DGO4

DGT

ICEDD

Thomas&Piron

UCM

UPSI

UWA



### En terme de processus, les groupes de travail sont un succès

- Implication des parties prenantes dans un processus participatif
- Prise en compte de la diversité des points de vue : avant, pendant et après

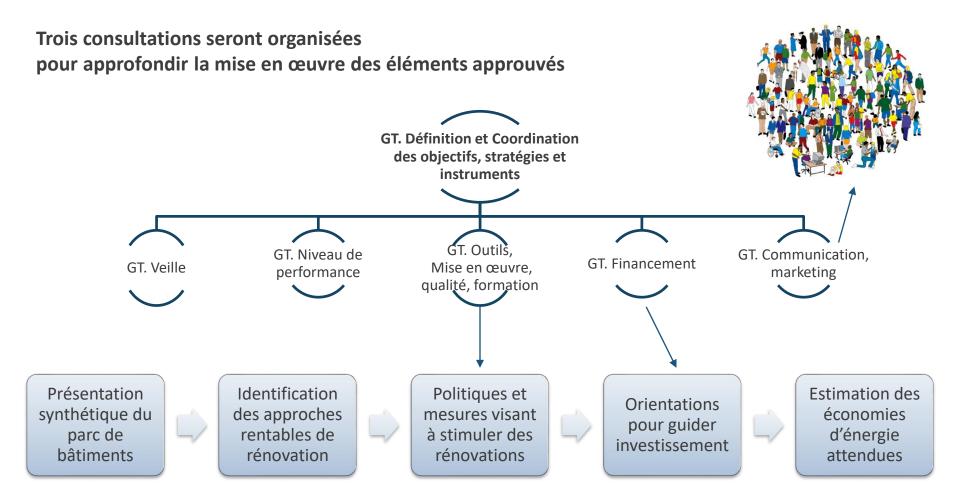
Pour maintenir ce « buy-in », il faudra veiller à :

- Poursuivre les échanges
- Poursuivre le processus consultatif
- Veillez à réaliser les arbitrages appropriés
- Veillez à bien concevoir les outils règlementaires, sans précipitation (particulièrement étant donné la nécessité de stabilité)

Stratégie de rénovation – Présentation publique

Communiquer sur les progrès et les succès





- Contexte et méthodologie
- Résultats principaux
  - Objectifs de la stratégie
  - Economies d'énergie et autres bénéfices
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation
- Questions et discussions







Stratégie de rénovation - Présentation publique

### La stratégie de rénovation vise à répondre à un triple objectif

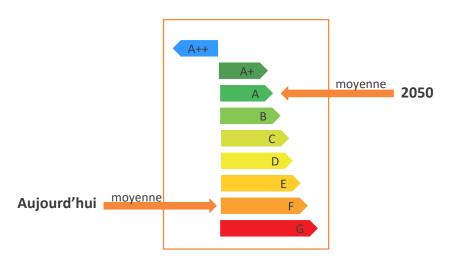
- Améliorer le confort et la santé des habitants,
   avec une attention particulière aux personnes en situation de précarité
- Réduire les impacts environnementaux
   liés à l'occupation du parc de bâtiments et son infrastructure
- Diminuer la dépendance énergétique de la Région

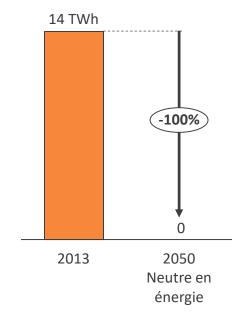


Proposer une ambition politique forte pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Tendre vers le label PEB A en moyenne pour l'ensemble des logements

Tendre vers la neutralité énergétique du parc de bâtiments tertiaires

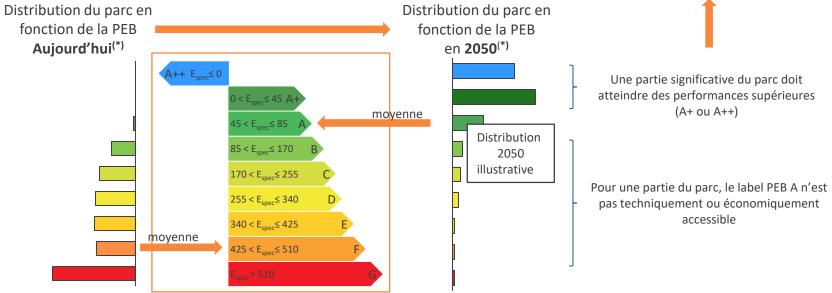




### La stratégie de rénovation vise à tendre vers le label PEB A en moyenne pour l'ensemble des logements

Un phasage de la rénovation à l'échelle de la Région est nécessaire Une feuille de route évolutive pour chaque bâtiment est nécessaire (majorité du parc rénové à l'horizon 2050, X% du parc rénové à des horizons intermédiaires, p. ex. tous les 5 ans : 2020, 2025, 2030, 2035, 2040 & 2045, et suivi annuel)

Elle indique les étapes de rénovation (et leur chronologie) permettant d'atteindre l'objectif long terme de manière techniquement et économiquement raisonnable



<sup>(\*)</sup> Englobe les performances de l'enveloppe, des systèmes et la production SER

# La stratégie doit permettre de stimuler la rénovation des cibles prioritaires et encadrer tout projet de rénovation

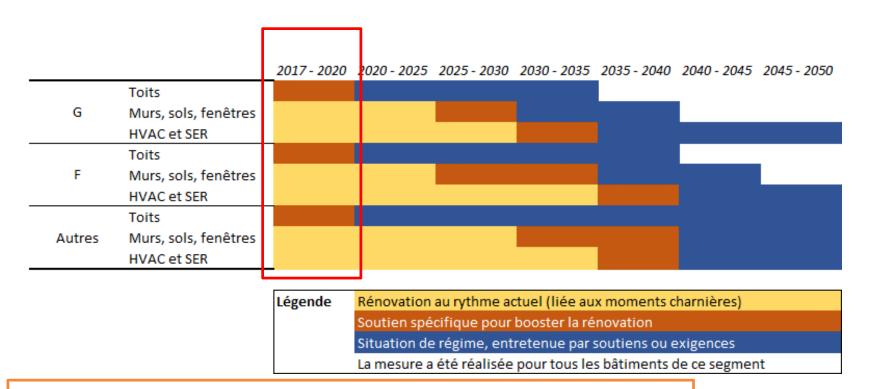
Stimuler la rénovation	Encadrer la rénovation
Identifier les cibles prioritaires	Assurer que tout projet de rénovation s'inscrive dans une réflexion globale
Les inciter à rénover	Assurer la qualité de mise en œuvre
Décliner les incitants, la communication et l'accompagnement pour tous les profils	

### Des cibles prioritaires sont identifiées. Elles constituent un gouffre énergétique et un potentiel d'économie d'énergie rentable

Catégories	Cibles prioritaires	Mesure prioritaire
Logements	Labels F et G (45% des logements)	Amélioration de l'intégralité de l'enveloppe
Bureaux	< 1945 (>60% des bureaux)	Amélioration de l'enveloppe et le renouvellement des systèmes
	peu compact (type années '70)	Rénovation énergétique des toitures
Écoles	< 1985 (75% des écoles) dont aucune isolation	Amélioration de l'enveloppe

CLIMACT

### Une feuille de route de la rénovation énergétique à l'échelle de la région priorise le soutien aux différentes mesures de rénovation



Tout en veillant à soutenir la rénovation aux moments charnières de l'utilisation des bâtiments :

- Achat/vente, changement de locataire, travaux pour d'autres raisons de l'EE
- Remplacement des systèmes en fin de vie
- SER lors des changements rénovations de toitures



Le phasage de la rénovation à l'échelle de la région visera à soutenir en priorité la rénovation profonde des logements les moins performants

### Part des logements rénovés en 2025 et 2030

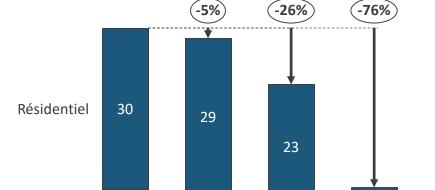
	2025	2030
PEB G (30%)	20%	40%
PEB F (15%)	15%	30%
Autres (55%)	10%	20%

- Contexte et méthodologie
- Résultats principaux
  - Objectifs de la stratégie
  - Economies d'énergie et autres bénéfices
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation
- Questions et discussions

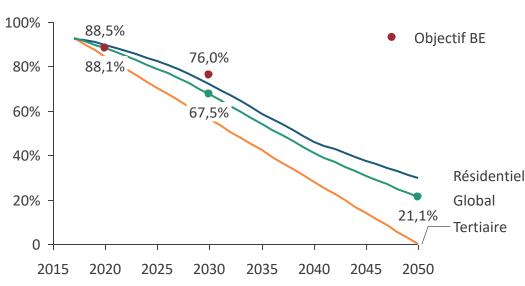


# L'ambition de la stratégie est de tendre vers une réduction par 4 de la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude, le refroidissement et l'éclairage<sup>(\*)</sup> des bâtiments

Consommation d'énergie annuelle des bâtiments – consacrée au chauffage, à l'eau chaude sanitaire, au refroidissement et à l'éclairage (dans le tertiaire) [TWh]



Evolution relative de la consommation spécifique moyenne du parc de bâtiment par rapport à 2005



2020



2030

10

2050

**Tertiaire** 

2013

<sup>(\*)</sup> uniquement pris en compte pour les bâtiments non résidentiels

# Les mesures d'efficacité énergétique dans le bâtiment, en particulier lors de rénovations profondes, présentent de nombreux co-bénéfices

- Co-bénéfices économiques
- Co-bénéfices sociaux
- Co-bénéfices environnementaux



Les principaux bénéfices de l'amélioration de l'efficacité énergétique

### Les co-bénéfices de la rénovation du bâtiment

### **Emploi** (1, 2)

- Au niveau belge, 27.000 emplois sont créés en 2030 dans le secteur de la construction, aux niveaux direct et indirect
- C'est la rénovation qui crée le plus d'emplois
- La pression de la demande peut conduire à une augmentation des prix (équipements notamment)
- Une attention particulière doit être accordée aux filières locales pour éviter le social dumping

### Qualité du mileu de vie

- L'amélioration de l'isolation et ventilation des maisons a un impact sur le confort et la santé des habitants
- Cette amélioration du confort et de la santé a un impact positif sur la productivité (2)
- Jusque ~1 à 2% du PIB (EU)<sup>(3)</sup>

### Indépendance énergétique

- Amélioration de la balance commerciale
- Réduction de la dépendance aux importations d'énergie

### Pollution de l'Air

- La rénovation des bâtiments amène des améliorations substantielles de la qualité de l'air
- et bénéficie à la santé et aux finances publiques
- Jusque ~4% du PIB (BE)<sup>(4)</sup>

Sources: (1) Impacts macroéconomiques de la transition bas carbone en Belgique (2) Copenhagen Economics Study on the Multiple Benefits of Investing in Energy Efficient Renovation of Buildings (3) IEA (2014) – (4) OCDE (2014)



### Les impacts potentiels du manque d'action sur le changement climatique (l'inaction)

Ces impacts négatifs ne sont pas inclus dans les scenarios 'business-as-usual'

### 1) Coût des dégâts liés au changement climatique

• Le GIEC décrit les effets négatifs de l'augmentation des températures (p.ex.: dégâts liés aux inondations/sécheresses, manque d'eau, vagues de chaleur etc)

### 2) Impact du changement climatique sur la croissance

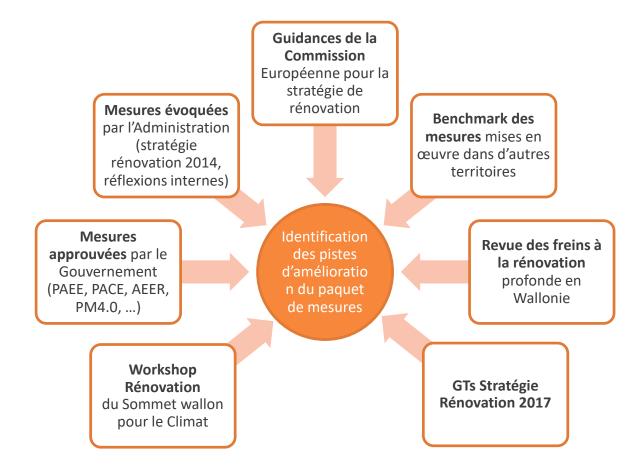
• L'OCDE illustre les impacts potentiels négatifs sur la croissance (p.ex.: sur la la productivité dans différents secteurs, dégâts sur le capital, changement de la demande pour les soins de santé ou l'énergie)

Ces coûts sont estimés dans la littérature. L'incertitude et les limites méthodologiques restent très importantes

- Contexte et méthodologie
- Résultats principaux
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation
  - Structuration des mesures
  - Trois outils clés
  - Lutte contre la précarité énergétique
  - Orientations pour guider les investissements
- Questions et discussions

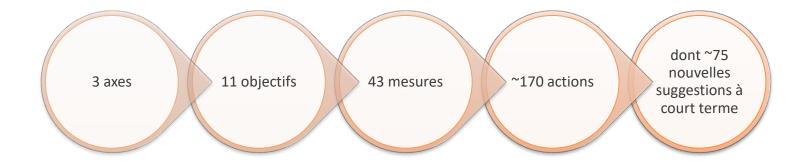


# Différentes sources nourrissent la réflexion sur les pistes d'amélioration du paquet de mesures permettant d'atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation



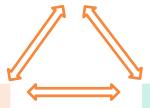


Intégrer tout projet de rénovation dans une réflexion globale et cohérente avec l'objectif long terme, et rendre possible le financement de cette rénovation



### Les mesures et actions sont structurées autour de trois axes

Renforcer le cadre pour assurer la transparence, stabilité et crédibilité propice aux investissements énergétiquement efficaces



Contribuer à une meilleure structuration et à un renforcement du marché de l'offre des fournitures et des services au profit d'une meilleure efficience énergétique qui s'appuie sur des professionnels compétents

### Renforcer la demande des bâtiments énergétiquer

pour des bâtiments énergétiquement performants



## Intégrer tout projet de rénovation dans une réflexion globale et cohérente avec l'objectif long terme, et rendre possible le financement de cette rénovation

AXES	OBJECTIFS
Renforcer le cadre pour assurer la transparence, stabilité et crédibilité propice aux investissements énergétiquement efficaces	<ul> <li>Faire évoluer le système règlementaire en matière de rénovation du bâti dans le sens d'un processus de renforcement des exigences collectivement négocié, planifié, stable, transparent, mesurable et cohérent (y compris avec les autres compétences wallonnes et niveaux de pouvoir)</li> <li>Veiller à la mise à jour constante des connaissances en matière d'efficacité énergétique, évaluer régulièrement la stratégie de rénovation au regard des indicateurs fixés et l'adapter à travers un processus collectivement négocié</li> <li>Mobiliser les pouvoir publics, y compris les instances locales, régionales et supra régionales comme premiers vecteurs et lieux de rénovation énergétique du bâti</li> <li>Inscrire les outils de communication et de sensibilisation dans une vision 2050 en veillant à impliquer tous les acteurs (société civile, parties prenantes,) grâce à une communication adaptée</li> <li>Assurer la durabilité financière de la rénovation énergétique profonde des bâtiments</li> </ul>
Contribuer à une meilleure structuration et à un renforcement du marché de l'offre des fournitures et des services au profit d'une meilleure efficience énergétique qui s'appuie sur des professionnels compétents	<ul> <li>Soutenir le développement des solutions énergétiquement efficaces et innovantes (systèmes, matériaux, processus), tout en portant une attention particulière à La qualité et à l'utilisation durable des ressources</li> <li>Développer des outils et un soutien aux professionnels, pour les aider et les encourager à proposer et mettre en œuvre des solutions énergétiquement efficaces (systèmes, matériaux, processus), tout en portant attention à l'utilisation durable des ressources</li> <li>Amplifier les efforts de formation et de mise à niveau des professionnels afin qu'ils puissent proposer des solutions énergétiquement efficaces (conception, systèmes, matériaux, processus) à la hauteur des besoins (volume, qualité et objectifs de performance à atteindre) et objectiver les performances atteintes pour les bâtiments</li> </ul>
Renforcer la demande pour des bâtiments énergétiquement performants	<ul> <li>Sensibiliser les citoyens à la performance énergétique des logements et ce en permanence et pendant la phase d'initiation des projets, inciter et accompagner les citoyens dans leurs projets de rénovation</li> <li>Renforcer la demande des citoyens pour des solutions énergétiquement efficaces, durables et de qualité (systèmes, matériaux, processus) en veillant à atteindre l'ensemble du parc et des types de publics</li> <li>Assurer le maintien des réductions de consommation d'énergie</li> </ul>

# Les actions sont segmentées selon qu'elles sont requises à court (avant 2020) ou moyen terme (après 2020)

### Mesure 4. Monitorer les résultats de la stratégie de rénovation

**Objectif**: Suivre la bonne implémentation de la stratégie de rénovation pour s'assurer d'atteindre les objectifs poursuivis et suivre l'évolution de l'état du parc de bâtiments

#### Contexte:

Le suivi de la stratégie est indispensable pour assurer les ajustements nécessaires. Celui-ci ne sera possible qu'au travers d'un monitoring bien défini qui doit être mis en œuvre.

### **INITIATIVES REQUISES À COURT TERME (2020)**

#### Transversal

 [Action 4.1] Affiner, pour juin 2017, le plan d'action pour l'implémentation de la stratégie de rénovation en définissant des indicateurs et des objectifs quantifiés à différents horizons de temps pour chacune des mesures pour en permettre le suivi

### Bâtiments résidentiels

- [Action 4.2] Étudier, pour juin 2018, les moyens à mettre en œuvre pour collecter les performances pré- et post-rénovation
- [Action 4.3] Développer pour décembre 2018 des indicateurs de suivi du taux et de la profondeur de rénovation pour s'assurer de leur adéquation avec les objectifs de la stratégie (en lien avec l'action [4.2])
- [Action 4.4] Inclure dès janvier 2019 les moyens de collecter les performances pré- et postrénovation pour en évaluer les résultats dans tous les programmes de soutien à la rénovation, via une base de données permettant le suivi des passeports bâtiment

### INITIATIVES REQUISES À MOYEN TERME

### Bâtiments tertiaires

 Imposer l'existence d'un certificat PEB pour tout achat ou location en assurant un délai raisonnable entre la mise à disposition de l'outil et la mise en place de l'exigence



# Une série de mesures ou actions approuvées dans d'autres textes sont reprises dans la stratégie

Mesure 11. Dévelop<del>per les f</del>ilières de matériaux et de systèmes constructifs innovants et durables en Wallor (e [AEER 15])

INITIATIVES REQUISES À COURT TERME (2020)

Transversa

Dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement recentrée,

- [Action 11.1] Réaliser en 2017 une étude du secteur, par catégorie de matériaux, afin d'identifier les fillières les plus à même à répondre aux besoins des fabricants et afin d'identifier les fillières les plus porteuses
- [Action 11.2] Lancer en 2017 un appel à projet pour soutenir le déploiement de ce type de filière. Il permettra aussi d'identifier les entreprises les plus concernées. Sur la base des projets proposés, les clusters chargés de soutenir la construction durable et le pôle Greenwin analyseront les dossiers qui seront ensuite soumis à l'avis d'un jury. Les clusters et le pôle accompagneront ensuite la mise en œuvre des projets, afin de garantir leur cohérence. Le développement / renforcement de ces filières devra être fait dans une logique d'analyse de cycle de vie des produits, afin que les nouveaux outils développés en Wallonie contribuent à l'amélioration de la performance environnementale des matériaux et des systèmes constructifs produits. Ces projets intègreront le plus tôt possible une

Mesure 14. Soutenir et promouvoir les solutions énergétiquement efficaces, durables et de qualité

### INITIATIVES REQUISES À COURT TERME (2020)

Transversa

- [Action 14.1] Promouvoir et soutenir les sources d'énergie renouvelable pour la production de chaleur notamment en proposant, pour décembre 2017, des primes adaptées et dont l'octroi serait lié à la labellisation de l'entreprise
- [Action 14.2] Favoriser le raccordement aux réseaux de chaleur
- [Action 14.3] Diminuer les coûts et faciliter les procédures de certification des produits et des systèmes

Et, dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement recentrée [AEER 11],

- [Action 14.4] Mener des actions de promotion et de formation pour garantir le succès du label Bâtiment durable, et plus largement l'utilisation du Référentiel-B
- [Action 14.5] Élaborer et mettre en place une labellisation des bâtiments durables en collaborant avec la Région bruxelloise et si possible avec la Région flamande afin de mettre en place un référentiel commun tout en tenant compte des spécificités du bâti wallon.



## Agenda

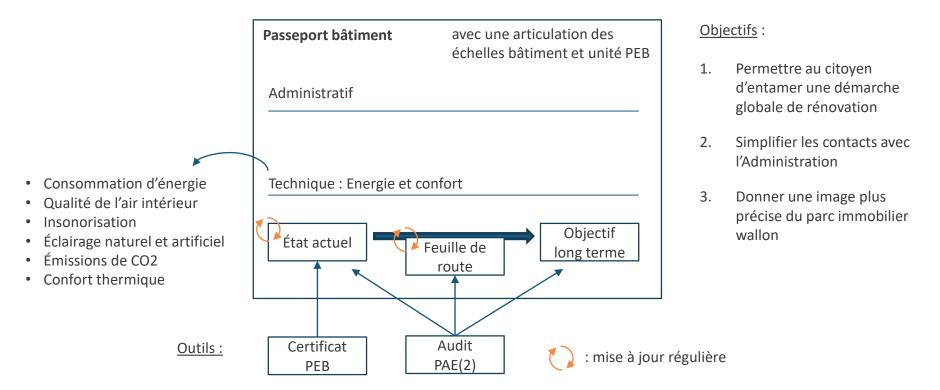
- Contexte et méthodologie
- Résultats principaux
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation
  - Structuration des mesures
  - Trois outils clés
  - Lutte contre la précarité énergétique
  - Orientations pour guider les investissements
- Questions et discussions



## Trois outils sont clés pour répondre à ces priorités

- Le passeport bâtiment
- La feuille de route rénovation
- Le guichet unique pour un accompagnement global

Le passeport bâtiment est un dossier digital global reprenant l'ensemble des informations requises pour décrire l'état d'un bâtiment et une feuille de route pour sa rénovation permettant l'atteinte d'un objectif long terme, établie sur la base d'un audit



# Actions prévues à court terme en lien avec le passeport du bâtiment (1/2)

- Étudier les moyens à mettre en œuvre pour collecter les performances pré- et post-rénovation (Juin 2018)
- Rendre le volet énergie du passeport du bâtiment opérationnel (Septembre 2018)

Stratégie de rénovation – Présentation publique

 Développer des indicateurs de suivi du taux et de la profondeur de rénovation pour s'assurer de leur adéquation avec les objectifs de la stratégie (Décembre 2018)

# Actions prévues à court terme en lien avec le passeport du bâtiment (2/2)

### Janvier 2019

- Mettre en œuvre et promouvoir le Passeport bâtiment
- Développer un guide de sensibilisation sur les objectifs et les enjeux de la stratégie de rénovation à long terme pour les ménages et le rôle du passeport du bâtiment
- Inclure les moyens de collecter les performances pré- et post-rénovation pour en évaluer les résultats dans tous les programmes de soutien à la rénovation, via une base de données permettant le suivi des passeports bâtiment
- Inciter à documenter les travaux effectués et les performances initiales en vue d'une bonne exploitation, les intégrer dans le passeport bâtiment
- Établir une base de données publique exposant la performance énergétique des bâtiments existants et les informations requises pour entreprendre de la rénovation profonde

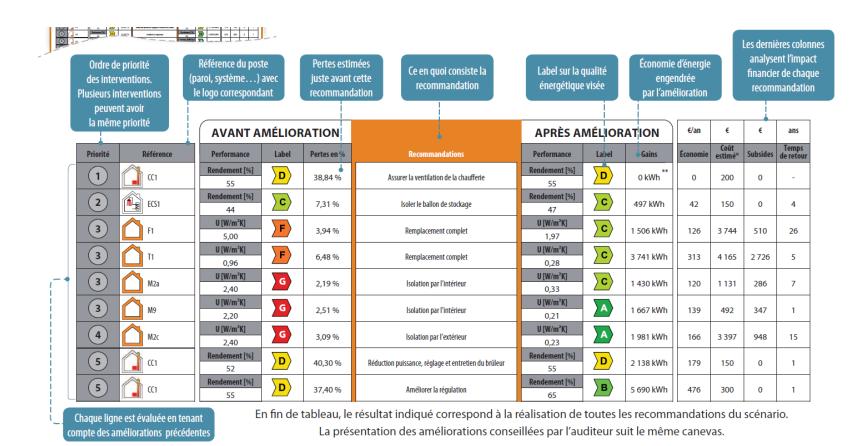
### Janvier 2020

■ Mettre en œuvre un système comptable de suivi des consommations, alimentant le passeport bâtiment



## La Région peut construire sur un outil existant : l'audit PAE2

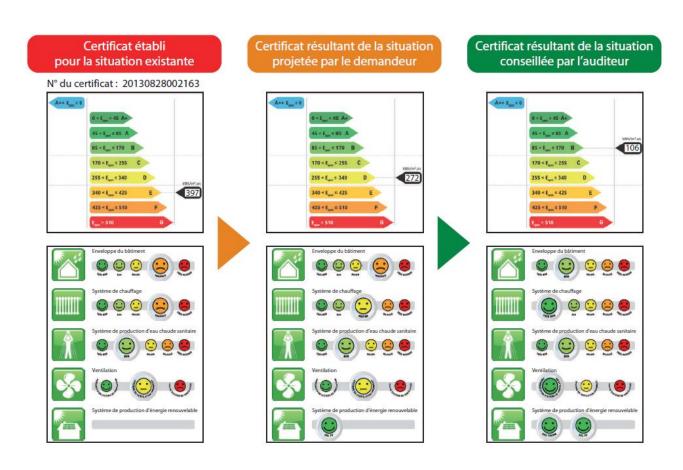




Source : Brochure PAE2

# L'audit permet d'évaluer l'objectif long terme auquel le bâtiment peut prétendre (maximum technique)





Source: Brochure PAE2

## La feuille de route proposée dans le cadre de la stratégie correspond à une version adaptée de l'audit PAE2

- Une base de données reprenant des coûts moyens de matériaux, systèmes et technologies pourrait être disponible et attaché au logiciel actuel afin d'harmoniser et de simplifier le travail
- Mettre en évidence les co-bénéfices, notamment en termes de confort et de qualité de vie
- Permettre de visualiser le potentiel du bâtiment par rapport à l'objectif global attendu pour l'ensemble du parc de bâtiment (label A)
- Permettre de mieux visualiser les consommations des parties communes

## Actions prévues à court terme en lien avec la feuille de route de rénovation

 Identifier comment intégrer des projections financières sur les trajectoires de rénovation requises/possible dans les documents à fournir au moment de la vente d'un logement (Juin 2018)

Développer la feuille de route de rénovation en la construisant sur l'audit PAE2 (Septembre 2018)

 Communiquer sur l'opportunité d'établir une feuille de route rénovation (Décembre 2018)

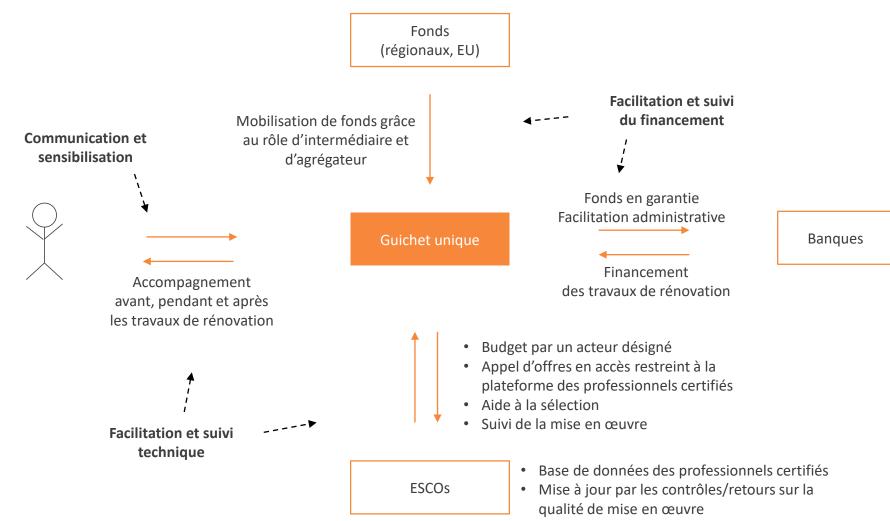
Stratégie de rénovation – Présentation publique

## Actions prévues à moyen terme en lien avec la feuille de route de rénovation

- Inclure toutes les dimensions de durabilité dans l'évaluation des projets de rénovation (p.ex. la feuille de route)
- Développer des outils spécifiques pour l'évaluation de l'opportunité de démolition/reconstruction
- Lier l'obtention des primes énergie à l'existence d'une feuille de route rénovation
- Etudier l'opportunité de lier l'octroi d'un permis d'urbanisme pour des travaux de rénovation à l'existence d'une feuille de route rénovation
- Imposer l'existence d'une feuille de route de rénovation (via l'audit) pour tout achat ou location de bâtiment tertiaire
- Imposer l'existence d'une feuille de route de rénovation (via l'audit) ou d'un contrat de performance énergétique long terme (> 20 ans) ciblant la rénovation énergétique profonde (enveloppe, systèmes HVAC, SER) pour tout bâtiment tertiaire existant



## Un accompagnement global des ménages dans leurs projets de rénovation



## Actions prévues à court terme en lien avec le guichet unique dans la stratégie

## D'ici janvier 2018,

- Coordonner les conseillers en information de l'habitat durable (guichets énergie et logement, conseillers énergie et logement, écopasseurs) pour simplifier le paysage des acteurs [AEER 20]
- Mettre en place et soutenir financièrement des projets pilotes de guichet unique

## D'ici mars 2018,

Mettre en place un nouveau programme de rénovation profonde des logements publics en lien avec les objectifs de performance énergétique à long terme [AEER 22]

# Actions prévues à moyen terme en lien avec le guichet unique dans la stratégie

- Intégrer l'accompagnement des copropriétés dans les missions des guichets uniques pilotes, afin de tester des modèles tels qu'Energies Posit'If (France)
- Etablir un accompagnement à l'utilisation du bâtiment et de ses installations
- Intégrer, dans les missions des structures d'accompagnement global, des missions sociales pour détecter les ménages en situation de précarité et les accompagner de manière appropriée dans les décisions et démarches pour l'amélioration de leur milieu de vie

## Agenda

- Contexte et méthodologie
- Résultats principaux
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation
  - Structuration des mesures
  - Trois outils clés
  - Lutte contre la précarité énergétique
  - Orientations pour guider les investissements
- Questions et discussions



# Actions prévues à court terme pour lutter contre la précarité énergétique (1/2)

- Mobiliser les acteurs publics et le monde associatif pour identifier les situations de précarité énergétique
- Intégrer, dans les missions des structures d'accompagnement global, des missions sociales pour détecter les ménages en situation de précarité et les accompagner de manière appropriée dans les décisions et démarches pour l'amélioration de leur milieu de vie
- Identifier les moyens pour aider plus spécifiquement les proprio-occupants à faibles revenus (notamment trouver un mécanisme pour financer les travaux chez personnes les âgées isolées, etc.)



# Actions prévues à court terme pour lutter contre la précarité énergétique (2/2)

- Fixer d'ici mars 2018 des échéances ambitieuses pour la rénovation énergétique des logements publics, en s'engageant sur un planning de rénovation (en nombre de bâtiments et performances énergétiques cibles)
- Inciter les Agences Immobilières Sociales (AIS) à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments qu'elles gèrent
- Encourager les propriétaires-bailleurs à **rejoindre des coopératives de gestion** lorsqu'ils n'ont pas la capacité de gérer eux-mêmes la rénovation de leurs biens immobiliers (en 2018)
- Rendre possible et promouvoir un système de « loyer chaud », en gardant la somme loyer + charges de chauffage inférieure ou égale avant et après la rénovation énergétique (en 2019)
- Au plus tard pour janvier 2019, identifier et mettre en œuvre les moyens d'inciter la rénovation énergétique des logements loués
- Mener une étude sur les impacts de la rénovation énergétique sur le risque d'augmentation des loyers et sur les moyens de la maitriser



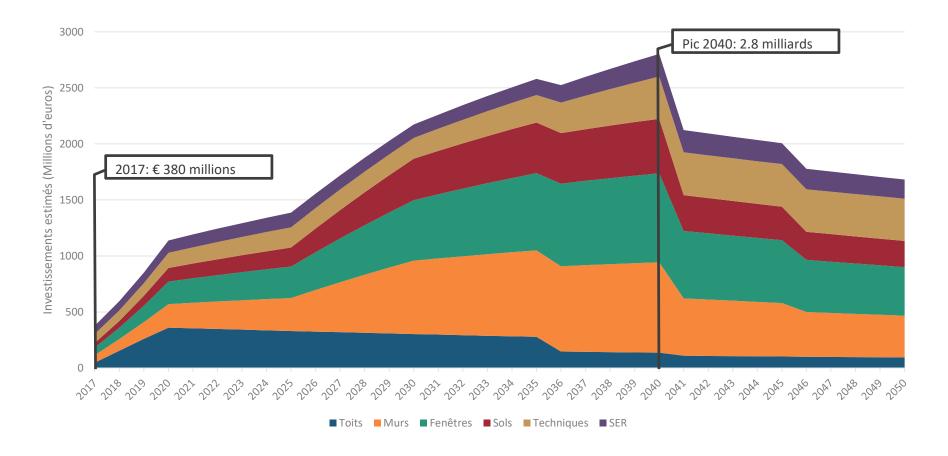
10/05/2017

## Agenda

- Contexte et méthodologie
- Résultats principaux
- Mesures et actions proposées dans la stratégie de rénovation
  - Structuration des mesures
  - Trois outils clés
  - Lutte contre la précarité énergétique
  - Orientations pour guider les investissements
- Questions et discussions



## Pour le secteur résidentiel, le besoin d'investissement total sur la période 2017-2050 est estimé à 63 milliards d'euros





## Les budgets publics étant limités, les soutiens à la rénovation doivent être priorisés

- Soutien à la mise en place méthodologique puis effective d'un passeport énergétique avec feuille de route de rénovation, pour inscrire tout projet de rénovation dans une réflexion globale cohérente avec les objectifs long terme
- Soutien prioritaire différencié :
  - Si il y a feuille de route, aide publique pour sa mise en œuvre
  - S'il n'y a pas feuille de route, soutien distribué dans le temps en fonction des parois, avec dans tous les cas un soutien plus important en cas de rénovation profonde

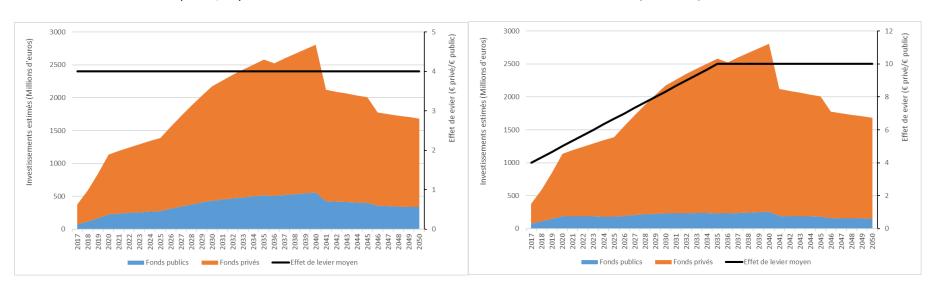
# La répartition de l'effort entre fonds publics et privés dépend de l'amélioration de l'efficacité des instruments (effet de levier)

Scenario A: Business as usual

Effet de levier stable: 4 €privé / € public

### Scenario B: instruments efficaces (best practices)

Effet de levier 2040: 10 €privé / € public



Besoin massif de fonds publics

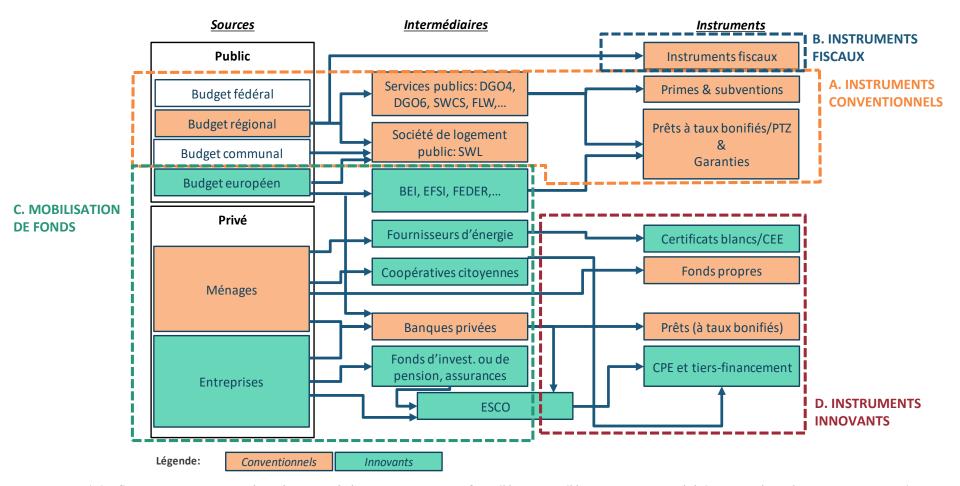
12.6 milliards d'euros nécessaires sur 2017 - 2050

Besoin limité de fonds publics

6.6 milliards d'euros nécessaires sur 2017 – 2050



## Schéma de synthèse des sources et instruments de financement de la rénovation des logements



Note: Seuls les flux principaux sont représentés. PTZ: Prêt à taux zero. CEE: Certificat d'économie d'énergie. ESCO: Société de service énergétique. CPE: Contrat de performance énergétique

# 13 mesures sont proposées pour faciliter le financement de la rénovation énergétique des bâtiments

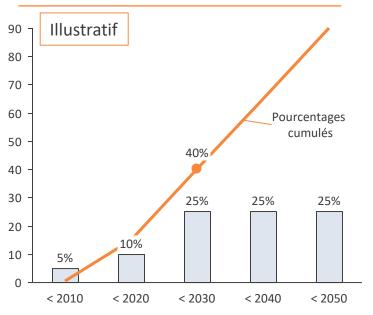
		Mesures
A. Instruments conventionnels	1.	Octroyer primes et subsides à l'énergie et à la rénovation des bâtiments
	2.	Encourager les <b>prêts</b> à taux préférentiels et les <b>garanties</b> sur emprunts
B. Instruments fiscaux	3.	Réduire la <b>TVA</b> pour la rénovation énergétique
	4.	Développer le système de <b>fiscalité "verte"</b>
	5.	Adapter les droits d'enregistrement, de succession / donation en fonction de la rénovation énergétique
	6.	(Dé)fiscaliser le <b>précompte immobilier</b> et les revenus locatifs en fonction des performances énergétiques
C. Mobilisation des fonds	7.	Créer un Fonds Wallon pour la rénovation énergétique des bâtiments
	8.	Faciliter la mobilisation de <b>financement Européens</b>
	9.	Encourager la mobilisation de l'épargne citoyenne
	10.	Promouvoir des formules de partenariats public-privé (PPP) ou assimilés
D. Instruments innovants	11.	Inciter les <b>propriétaires bailleurs</b> à investir dans la rénovation énergétique
	12.	Définir un cadre pour stimuler les contrats de performance énergétique (CPE)
	13.	Favoriser le développement de tout autre mécanisme de financement innovant adapté



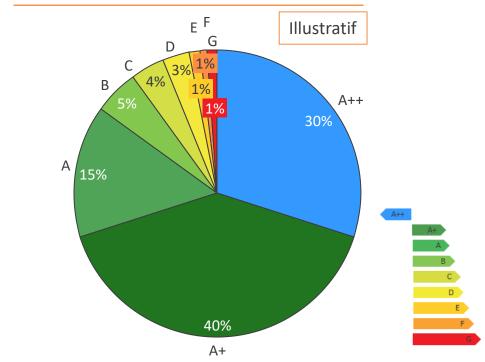
# La Wallonie disposera-t-elle d'un parc de logements très performants, majoritairement rénovés profondément entre 2020 et 2050 ?



Répartition des logements wallons par année de rénovation énergétique profonde au 1<sup>er</sup> janvier 2050 [%]



Répartition des logements wallons par catégorie PEB au 1er janvier 2050 [%]



### Ce que vous devez retenir ...

- Les objectifs ambitieux,
   tant pour le résidentiel que pour le tertiaire, au départ d'un parc ancien, aux faibles performances,
- La volonté de se concentrer dans le résidentiel sur les bâtiments F et G,
- La mise en place du passeport du bâtiment,
- La mise en place de la feuille de route,
- La structuration et le planning des 170 actions, pour atteindre les 11 objectifs,
- Le développement de formules de financement efficaces,
- Les nombreux co-bénéfices, sur la réduction de la précarité, l'amélioration de la santé, la création d'emplois et de valeur locales,
- La poursuite des travaux pour opérationnaliser la stratégie,
- Pour tendre, d'ici 2050, vers :
  - Le label A en moyenne pour le résidentiel,
  - La neutralité énergétique pour le tertiaire.

